

## Inventiva publie ses résultats financiers du 1<sup>er</sup> semestre 2022 et fait un point sur ses activités

- ▶ Position de trésorerie<sup>1</sup> à €87,2 M€ au 30 juin 2022, contre €95,45 M€ au 31 décembre 2021
- ▶ Réception d'un paiement d'étape de 4 millions d'euros de la part d'AbbVie, partenaire d'Inventiva, pour l'initiation de l'étude clinique de Phase IIb avec cediogant, comptabilisé dans les résultats 2021 et les flux de trésorerie du S1 2022
- ▶ Inventiva a conclu un contrat de financement pour un montant maximum de 50 M€ avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), sous réserve de certaines conditions, associé à un accord pour l'émission de bons de souscription d'actions<sup>2</sup>
- ▶ Inventiva a levé environ 14,7 millions d'euros grâce à son programme At-The-Market (pour un produit brut de 9,3 millions d'euros) et un nouveau financement bancaire garanti par l'État (pour 5,3 millions d'euros)
- ▶ Screening aux Etats-Unis des premiers patients dans l'étude clinique de Phase IIa LEGEND combinant lanifibranor et empagliflozine chez des patients atteints de la NASH et de DT2
- ▶ Inventiva a conclu un accord de licence et de collaboration avec Sino Biopharm pour développer et commercialiser lanifibranor en Grande Chine
- ▶ Dans le cadre de l'accord avec Sino Biopharm, Inventiva devrait recevoir un paiement initial de 12 M\$ permettant de tirer la première tranche de 25 M€ au titre du financement avec la BEI<sup>2</sup>
- ▶ Extension de l'horizon de trésorerie jusqu'à la fin du T4 2023, tenant compte du paiement initial de 12 M\$ par Sino Biopharm et des 25 M€ de facilité de crédit de la BEI

<sup>1</sup> La position de trésorerie inclut la trésorerie et équivalents de trésorerie et les dépôts à court terme, qui sont classés dans la catégorie « autres actifs courants » dans l'état de la position financière IFRS pour 10,7 millions d'euros au 30 juin 2022 et pour 8,8 millions d'euros au 31 décembre 2021, mais sont considérés par la Société comme liquides et facilement disponibles.

<sup>2</sup> Comme annoncé précédemment par la Société, le Contrat de Financement se compose de deux tranches égales de 25 millions d'euros. Le décaissement de la première tranche est soumis, entre autres conditions, (i) à l'émission par la Société de bons de souscription d'actions au profit de la BEI, conformément aux modalités du warrant agreement qui a été conclu le 1er juillet 2022 et (ii) la réception par la Société d'un montant global d'au moins 18 millions d'euros, obtenu soit par l'émission d'actions nouvelles de la Société, soit par la réception de paiements initiaux ou d'étapes provenant des activités de business développement sur les différents actifs de la Société. Le décaissement de la seconde tranche du Contrat de Financement est également soumise, entre autres conditions, (i) au tirage intégral de la première tranche, (ii) à la réception par la Société à compter de la date de la conclusion du Contrat de Financement d'un montant global de 70 millions d'euros (incluant les 18 millions d'euros mentionnés ci-dessus), obtenu soit par l'émission d'actions nouvelles de la Société, soit par la réception de paiements initiaux ou d'étapes, (iii) (a) une concession de licence, un partenariat ou une redevance avec un paiement initial d'au moins 10 millions d'euros, ou (b) le démarrage d'un essai clinique de Phase III sur cediogant par AbbVie Inc, et (iv) des critères opérationnels fondés sur le recrutement de patients et le nombre de sites activés dans le cadre de l'essai clinique de Phase III évaluant lanifibranor dans le traitement de la NASH. Les fonds non décaissés dans les 36 mois suivant la conclusion du crédit BEI seront annulés.

- ▶ Retour de la FDA indiquant qu'une seule étude de Phase II/III avec odiparcil chez les enfants atteints de MPS VI pourrait potentiellement appuyer une future demande de commercialisation
- ▶ La première visite du dernier patient de l'étude clinique de Phase III NATiv3 évaluant lanifibranor dans la NASH est à présent attendue pour le S2 2023

**Daix (France), Long Island City (New York, United States), le 22 septembre** – Inventiva (Euronext Paris et Nasdaq : IVA) (la "Société"), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement clinique de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique (NASH) et d'autres maladies avec un besoin médical non satisfait, publie aujourd'hui ses résultats financiers du premier semestre, clos au 30 juin 2022, et fait le point sur ses activités.

**Frédéric Cren, Président-directeur général et cofondateur d'Inventiva, a déclaré :** « Le premier semestre de cette année a été marqué par plusieurs succès pour Inventiva, tant sur le plan financier que sur celui de la recherche et du développement. Notre collaboration avec AbbVie a donné lieu à un nouveau paiement d'étape de 4 millions d'euros à la suite de l'initiation de l'étude clinique de Phase IIb avec cedirogant qui devrait se finaliser au H1 2023. Nous pensons que notre position de trésorerie, combinée au paiement initial de 12 millions de dollars prévu dans le cadre de l'accord avec Sino Biopharm et à la première tranche attendue de 25 millions d'euros de la facilité de crédit de la BEI, nous permet d'étendre notre horizon financier jusqu'au Q4 2023. L'accord avec Sino Biopharm représente une étape importante et nous permet de lancer le développement de lanifibranor pour le traitement de la NASH dans un pays où la prévalence de la NASH est particulièrement élevée. Nous avons également continué à progresser dans le développement de nos programmes pour le traitement de la NASH avec le screening du premier patient dans notre essai LEGEND et l'approbation de notre demande d'IND par la FDA. Nous attendons des développements encore plus passionnants à l'avenir avec les résultats de notre étude clinique de Phase II évaluant lanifibranor pour le traitement de la NAFLD chez les patients atteints de diabète de type 2 prévus pour le premier trimestre 2023. Nous sommes également très heureux d'avoir eu un retour de la FDA selon lequel une seule étude de Phase II/III pourrait potentiellement soutenir une demande de commercialisation pour odiparcil. »

### Principaux résultats financiers pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022

(en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et résultat par action)

	<b>30 juin 2022</b>	30 juin 2021
<b>Chiffre d'affaires</b>	67	139
Autres produits d'exploitation	3 325	2 009
Frais de recherche et développement	(29 866)	(19 109)
Marketing – Développement commercial	(278)	(258)
Frais généraux et administratifs	(6 847)	(5 779)
Autres produits (charges) opérationnels	131	(607)
<b>Résultat opérationnel</b>	(33 468)	(23 605)
<b>Résultat financier</b>	3 983	824
Produit (charge) d'impôt	19	(355)
<b>Résultat Net</b>	(29 466)	(23 136)
<b>Résultat net de base/dilué par action (euros/action)</b>	(0,72)	(0,60)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le calcul du résultat de base/dilué par action	40 864 457	38 677 187

**Le chiffre d'affaires** pour le premier semestre 2022 s'est élevé à 0,1 million d'euros, en ligne avec le chiffre d'affaires sur la même période en 2021.

**Les dépenses de recherche et développement** pour le premier semestre de 2022 se sont élevées à 29,9 millions d'euros, principalement liées au développement de lanifibranor dans la NASH, et ont affiché une hausse de 56 % par rapport aux 19,1 millions d'euros au premier semestre 2021. Cette augmentation significative est principalement liée aux coûts associés à l'étude clinique de Phase III NATiv3 avec lanifibranor dans la NASH, incluant un semestre complet d'exploitation pour la filiale américaine, et dans une moindre mesure, à l'étude clinique de Phase IIa LEGEND combinant lanifibranor et empagliflozine chez des patients atteints de la NASH et de diabète de type 2.

**Les frais généraux et administratifs** se sont élevés à 6,8 millions d'euros au premier semestre 2022, en hausse de 18% par rapport à 5,8 millions d'euros au premier semestre 2021, principalement en raison des frais de personnel liés aux dépenses de paiement en actions, en raison d'un semestre complet d'exploitation pour la filiale américaine et dans une moindre mesure, en raison d'une augmentation des frais de conformité liés à la double cotation des titres d'Inventiva.

**Les autres produits (charges) opérationnels** se sont établis à 0,1 million d'euros pour le premier semestre 2022 contre - 0,6 millions au premier semestre 2021.

**Le résultat financier** d'Inventiva s'est élevé à 4 millions d'euros au premier semestre 2022, principalement lié à des gains de change dus à l'appréciation du dollar américain par rapport à l'euro au cours de la période.

**La perte nette** de la Société s'est élevée à - 29,5 millions d'euros au premier semestre 2022, contre - 23,1 millions d'euros au premier semestre 2021.

**Les flux de trésorerie nets** d'Inventiva (excluant les effets de change) se sont élevés à - 12,5 millions d'euros au cours du semestre clos le 30 juin 2022, contre - 15,0 millions d'euros pour la même période en 2021.

**Les flux nets de trésorerie consommés par les activités opérationnelles** se sont élevés à 26,2 millions d'euros au premier semestre 2022, contre 19,8 millions d'euros sur la même période en 2021. Cette augmentation est principalement due à la hausse des dépenses de R&D. Les flux nets de trésorerie consommés par les activités opérationnelles ont été positivement impactés au premier semestre 2022 par le paiement d'étape de 4 millions d'euros reçu en janvier 2022 de la part d'AbbVie à la suite de l'inclusion du premier patient dans l'étude clinique de Phase IIb avec cedirogant (précédemment ABBV-157) en cours chez des patients adultes atteints de psoriasis en plaques chronique modéré à sévère, et le crédit d'impôt R&D 2021 (« CIR ») de 3,6 millions d'euros reçu en avril 2022.

**Les flux nets de trésorerie générés par les opérations d'investissement** se sont élevés à - 0,3 millions d'euros au premier semestre 2022, contre 4,7 millions d'euros sur la même période en 2021.

**Les flux de trésorerie générés par les activités de financement** au premier semestre 2022 se sont élevés à 14 millions d'euros alors qu'aucun flux de trésorerie n'a été généré par les activités de financement au premier semestre 2021. Cette augmentation est notamment liée à la levée de fonds d'un montant de 9,4 millions d'euros (produit brut) le 15 juin 2022 dans le cadre du programme At-The-Market (ATM) d'Inventiva mis en place le 2 août 2021, et à la signature de trois contrats de prêt avec des banques françaises pour un montant total de 5,3 millions d'euros. Un des prêts a été conclu sous forme de prêt garanti par l'Etat (PGE) avec Bpifrance et les deux autres sous la forme de Prêts Participatifs Relance conclus avec Crédit Agricole Champagne-Bourgogne et Société Générale.

Au premier semestre 2022, la Société a enregistré un **effet de change positif** sur sa trésorerie et équivalents de trésorerie de 2,4 millions d'euros versus 3 millions d'euros au premier semestre 2021, en raison du renforcement de l'USD par rapport à l'Euro.

Au 30 juin 2022, la **position de trésorerie** d'Inventiva s'élevait à 76,4 millions d'euros, contre 86,6 millions d'euros au 31 décembre 2021. La position de trésorerie incluant les dépôts à court terme<sup>1</sup> a atteint 87,2 millions d'euros, contre 95,4 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Compte tenu de ses programmes actuels de R&D et de développement clinique, et à l'exclusion de toute ressource financière supplémentaire potentielle, la Société estime que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses dépôts à court terme devraient lui permettre de financer ses activités jusqu'au quatrième trimestre 2023<sup>3</sup> en tenant compte du paiement initial de 12 M\$ par Sino Biopharm et des 25 M€ de facilité de crédit de la BEI.

Les états financiers du premier semestre 2022 ont été approuvés par le conseil d'administration d'Inventiva le 20 septembre 2022. Les commissaires aux comptes ont émis un rapport d'examen limité. Pour plus de détails, le rapport financier semestriel est disponible sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : [www.inventivapharma.com](http://www.inventivapharma.com).

### Informations financières post clôture des comptes

Le 1<sup>er</sup> juillet 2022, en lien avec le Contrat de Financement conclu avec la BEI, Inventiva a conclu un warrant agreement prévoyant l'émission de bons de souscription d'actions en faveur de la BEI comme condition au financement potentiel de chaque tranche de la facilité de crédit.

Au cours du mois de juillet 2022, la Société a rééquilibré ses comptes en devises étrangères en profitant du taux de change favorable de l'euro par rapport au dollar ; elle a converti en euros 25 millions de dollars provenant des comptes courants et à terme.

### Principales avancées du portefeuille de R&D

#### Lanifibranor dans la stéatohépatite non alcoolique (NASH)

- Inventiva envisage désormais la première visite du dernier patient pour NATiv3, l'étude clinique de Phase III en cours de la Société évaluant lanifibranor chez les patients atteints de NASH, pour le second semestre 2023, sous réserve de la poursuite des mesures visant à accélérer le taux de recrutement. Le retard auquel Inventiva est confrontée est principalement lié à un taux d'échec de screening plus élevé que prévu initialement, entraînant un taux de recrutement plus lent qu'anticipé. Inventiva continue d'enregistrer une activation des sites, un screening et recrutement plus lents que prévu en raison des effets négatifs de la pandémie de COVID-19 et n'est donc pas en mesure de mener des activités d'essais cliniques sur des sites initialement situés en Ukraine et en Russie. Inventiva a mis en œuvre et prévoit d'autres mesures destinées à accélérer le recrutement et à réduire les échecs de screening dans l'étude NATiv3, et des sites supplémentaires ont été identifiés pour compenser l'impossibilité d'opérer sur des sites en Ukraine et en Russie.  
De ce fait, la publication des premiers résultats de la partie 1 de NATiv3 sont maintenant attendus pour le deuxième semestre 2025.
- Finalisation du recrutement de l'étude clinique initiée par un investigateur évaluant lanifibranor chez des patients atteints de diabète de type 2 (DT2) et de Non-Alcoholic Fatty Liver Disease (NAFLD) menée par le professeur Cusi de l'Université de Floride. Cependant, en raison d'un recrutement plus tardif du dernier patient, les résultats de cette étude sont maintenant attendus pour le premier trimestre de 2023.
- Screening aux Etats-Unis du premier patient dans l'essai clinique de Phase IIa LEGEND de preuve de concept d'Inventiva combinant lanifibranor et empagliflozine chez des patients atteints de la NASH et de DT2. L'ensemble des 36 sites situés en France, au Royaume-Uni, en Belgique, aux Pays-Bas et aux Etats Unis qui devaient participer à l'essai clinique ont été qualifiés. La publication des premiers résultats est prévue pour le deuxième semestre 2023

<sup>3</sup> Cette estimation est basée sur le plan d'affaires actuel de la Société et exclut toute étape potentielle payable à ou par la Société et toute dépense supplémentaire liée à la poursuite potentielle du développement du programme odiparcil ou résultant de l'octroi potentiel de licences ou de l'acquisition de produits candidats ou de technologies supplémentaires, ou de tout développement associé que la Société pourrait poursuivre. Il est possible que la Société ait basé cette estimation sur des hypothèses incorrectes ou que la Société utilise ses ressources plus tôt qu'annoncé.

- Finalisation par la FDA américaine de l'évaluation de la tolérance de la demande d'Investigational New Drug (IND) et pour l'essai clinique de Phase II de preuve de concept combinant lanifibranor avec empagliflozine chez des patients atteints de diabète de type 2 (DT2) et de NASH.

#### **Collaboration avec AbbVie avec cedirogant dans les maladies auto-immunes**

- Réception d'un paiement d'étape de 4 millions d'euros de la part d'AbbVie. Cela fait suite à l'inclusion du premier patient atteint de psoriasis dans l'étude clinique de Phase IIb en cours avec cedirogant, un agoniste inverse de RORy administrable par voie orale découvert conjointement par Inventiva et AbbVie pour le traitement de maladies auto-immunes, en novembre 2021 – 31 janvier 2022

#### **Autres faits marquants**

- Signature d'un accord de licence et de collaboration avec Sino Biopharm, via leur filiale CTTQ, Chia Tai Tianqing Pharmaceutical Group, afin de développer et de commercialiser lanifibranor pour le traitement de la NASH et d'autres maladies métaboliques en Grande Chine – *Septembre 2022*
- Retour de la FDA indiquant qu'odiparcil peut être administré aux patients pédiatriques atteints de MPS VI et que le design d'une seule étude de Phase II/III présenté par la Société pourrait potentiellement appuyer une future demande de commercialisation d'odiparcil. La position actuelle d'Inventiva de ne pas poursuivre en propre le développement d'odiparcil est maintenue ; cependant, la Société estime que ces retours augmentent le potentiel de développement d'odiparcil pour le traitement de la MPS VI et continue d'évaluer les options possibles pour poursuivre le développement d'odiparcil pour le traitement de la MPS VI, ce qui pourrait inclure la conclusion d'un partenariat – *Août 2022*
- Entrée d'Inventiva dans l'initiative Tech Leaders, un nouveau segment d'Euronext composé de plus d'une centaine d'entreprises européennes technologiques et à forte croissance – *7 juin 2022*
- Signature d'un contrat de crédit de 50 millions d'euros soumis à certaines conditions, avec la Banque Européenne d'Investissement (« BEI ») avec l'objectif d'utiliser ce financement éventuel pour ses programmes précliniques et cliniques, notamment pour financer une partie de son étude clinique pivot de Phase III évaluant lanifibranor chez des patients atteints de la NASH, sous réserve de la réalisation de certaines conditions – *16 mai 2022*

#### **Prochaines étapes clefs attendues**

- Publication des résultats de l'étude clinique initiée par un investigateur évaluant lanifibranor chez des patients atteints de diabète de type 2 et NAFLD – *prévue à présent pour le premier trimestre 2023*
- Fin de l'étude clinique de Phase IIb menée par AbbVie évaluant cedirogant chez des patients adultes atteints de psoriasis – *prévue pour le premier semestre 2023*
- Publication des principaux résultats de l'étude de Phase II LEGEND combinant lanifibranor et empagliflozine chez des patients atteints de la NASH et de diabète de type 2 – *prévue pour le second semestre de 2023*
- Première visite du dernier patient de l'étude clinique de Phase III NATIV3 évaluant lanifibranor dans la NASH – *attendue à présent pour le deuxième semestre de 2023*

#### **Upcoming investor conference participation**

- Guggenheim Nantucket Therapeutics Conference, 27-29 septembre – Nantucket
- Lyon Pôle Bourse, 28 septembre – Lyon
- HealthTech Innovation Days, 12-14 octobre – Paris
- Portzamparc BNP Paribas Biotech & Santé, 4 octobre – Virtuel
- H.C. Wainwright 6th Annual NASH Investor Conference – 17 octobre, Virtuel

- Jefferies 2022 London Healthcare Conference, 15-17 novembre – Londres

### Prochaines participations à des conférences scientifiques

- 91èmes Journées Scientifiques de l'AFEF, 5-8 Octobre – Dijon
- AASLD The Liver Meeting, 4-8 novembre – Washington, DC
- 6<sup>th</sup> Obesity and NASH Drug Development Summit, 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre – Boston
- MOSAIC Conference – 5-6 décembre – Washington, DC

### Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique en anglais se tiendra **demain, le jeudi 22 septembre à 8h00 (heure de New York), 14h (heure de Paris)**.

La conférence téléphonique et les slides de présentation pourront être suivies en simultanée à l'adresse suivante : <https://edge.media-server.com/mmc/p/v5uzhkr8> et seront également disponibles sur le site Internet d'Inventiva dans la section « Investisseurs » - « Résultats financiers ».

**Afin de recevoir les informations d'accès nécessaires à la participation à la conférence téléphonique, il est requis de s'inscrire à l'avance via le lien suivant :** <https://register.vevent.com/register/BI3a0c8ee6960a4b7a9db4026550ff3f51>.

Dans les 10 minutes précédant l'heure de début de la conférence, les participants devront utiliser les informations d'accès à la conférence fournies dans l'e-mail reçu au moment de l'inscription (numéro d'appel et code d'accès).

La conférence téléphonique et la présentation seront accessibles en *replay* après l'événement à l'adresse suivante : <https://inventivapharma.com/investors/financial-results-presentations/>.

### Prochain rendez-vous financier

- **Chiffre d'affaires et situation de trésorerie du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022** : Jeudi 10 novembre 2022 (après clôture des marchés aux Etats-Unis)

### À propos d'Inventiva

Inventiva est une société biopharmaceutique spécialisée dans la recherche et développement de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de patients atteints de la NASH et d'autres maladies avec des besoins médicaux non satisfaits significatifs. La Société dispose d'une expérience et d'une expertise significatives dans le développement de composés ciblant les récepteurs nucléaires, les facteurs de transcription et la modulation épigénétique. Lanifibranor, le candidat médicament d'Inventiva le plus avancé, est actuellement évalué dans le cadre de l'étude clinique pivot de Phase III NATiv3 pour le traitement de patients adultes atteints de la NASH, une maladie hépatique chronique courante et progressive, pour laquelle il n'existe actuellement aucun traitement approuvé.

La Société a conclu un partenariat stratégique avec AbbVie dans le domaine des maladies auto-immunes qui a permis la découverte du candidat médicament cediogant (ABBV-157), un agoniste inverse ROR $\gamma$  administré par voie orale dont l'efficacité chez des patients adultes atteints de psoriasis en plaques modéré à sévère est en train d'être évaluée dans le cadre d'une étude clinique de Phase IIb conduite par AbbVie. Le portefeuille d'Inventiva comprend également odiparcil, un candidat médicament pour le traitement de patients adultes souffrant de mucopolysaccharidose (MPS) de type VI. Dans le cadre de sa décision de concentrer ses efforts cliniques sur le développement de Lanifibranor, Inventiva a suspendu ses efforts cliniques relatifs à odiparcil et examine toutes les options disponibles pour optimiser

son développement. Inventiva est en cours de sélection d'un candidat médicament en oncologie dans le cadre de son programme dédié à la voie de signalisation Hippo.

La Société dispose d'une équipe scientifique d'environ 80 personnes dotée d'une forte expertise en biologie, chimie médicinale et computationnelle, pharmacocinétique et pharmacologie ainsi qu'en développement clinique. Inventiva dispose d'une chimiothèque d'environ 240 000 molécules, dont environ 60 % sont exclusives à la Société, ainsi que de ses propres laboratoires et équipements.

Inventiva est une société cotée sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext Paris (Euronext Paris : IVA – ISIN : FR0013233012) et sur le marché Nasdaq Global Market aux États-Unis (symbole : IVA). [www.inventivapharma.com](http://www.inventivapharma.com).

### Contacts

#### Inventiva

Pascaline Clerc  
VP Global External Affairs  
[media@inventivapharma.com](mailto:media@inventivapharma.com)  
+1 240 620 9175

#### Brunswick Group

Laurence Frost /  
Tristan Roquet Montegon /  
Aude Lepreux  
Relations médias  
[inventiva@brunswickgroup.com](mailto:inventiva@brunswickgroup.com)  
+33 1 53 96 83 83

#### Westwicke, an ICR Company

Patricia L. Bank  
Relations investisseurs  
[patti.bank@westwicke.com](mailto:patti.bank@westwicke.com)  
+1 415 513-1284

### Avertissement

*Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Toutes les déclarations, autres que les déclarations relatives à des faits historiques, contenues dans ce communiqué de presse sont des déclarations prospectives. Ces déclarations incluent, mais ne sont pas limités à, des prévisions et des estimations relatives aux programmes pré-cliniques et cliniques d'Inventiva, y compris le recrutement et le screening pour ces essais cliniques, en ce compris l'essai LEGEND pour le traitement de la NAFLD, l'essai clinique de Phase III NATiv3 pour le traitement de lanifibranor dans la NASH, l'essai de phase II mené par l'investigateur de lanifibranor chez les patients atteints de NAFLD et atteints de diabète de type 2, et l'essai de Phase IIb de cedirogant mené par AbbVie, le développement potentiel et le parcours réglementaire pour odiparcil, les publications de données cliniques, l'information, l'analyse et l'impact qui peuvent être rassemblés à travers les essais cliniques, les bénéfices thérapeutiques potentiels de lanifibranor en général et en combinaison avec empagliflozin, le design des essais et toute modification potentielle du protocole, toute mesure pour mettre en place ou baisser le taux d'échec de dépistage ou augmenter le taux de recrutement ou tout autre effet escompté concernant l'essai NATiv3, et les bénéfices attendus de cet essai, le contrat conclu entre la Société et Sino Biopharm, y compris les attentes en termes de recrutement des patients en Grande Chine dans l'essai NATiv3, de pipeline, et de plans de développement précliniques ou cliniques, de paiement d'étape, de redevances et de produits de vente, de levées de fonds potentielles au titre des financements de la Société, d'activités futures, d'attentes, de plans, de croissance et de prévisions de la Société et de liquidités suffisantes et d'horizon de financement. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Ces déclarations ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants, les attentes concernant le succès commercial potentiel et les revenus potentiels des candidats médicaments d'Inventiva. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus ou inconnus desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle d'Inventiva. En ce qui concerne le portefeuille des produits candidats, il ne peut en aucun cas être garanti que les résultats des études cliniques seront disponibles dans les délais prévus, que les futures études cliniques seront lancées comme prévu, ou que ces candidats recevront les homologations réglementaires nécessaires. Les résultats*

*obtenus peuvent être éloignés des résultats futurs décrits, induits ou anticipés dans lesdites déclarations prospectives en raison d'un nombre important de facteurs, notamment par le fait qu'Inventiva est une société en phase clinique qui n'a pas de produits approuvés et qui n'a pas d'historique de revenus générés par la vente de produits. Ces facteurs sont notamment, les pertes importantes générées depuis la création, d'Inventiva, un historique d'exploitation limité, l'absence de revenus générés par la vente des produits d'Inventiva, le besoin de fonds supplémentaires pour financer ses opérations. Le succès futur d'Inventiva dépend également de la réussite du développement clinique, de l'obtention d'approbations réglementaires et de la commercialisation ultérieure de ses produits candidats actuels et futurs. Les études précliniques ou les essais cliniques antérieurs ne sont pas nécessairement prédictifs des résultats futurs et les résultats des essais cliniques d'Inventiva peuvent ne pas confirmer les bénéfices présentés des produits candidats d'Inventiva. Inventiva peut rencontrer des retards importants dans ses essais cliniques ou Inventiva peut échouer à démontrer la sécurité et l'efficacité de ses produits vis-à-vis des autorités réglementaires compétentes. Recruter et retenir des patients dans les essais cliniques est un processus long et coûteux qui pourrait être rendu plus difficile ou impossible par de multiples facteurs indépendants de la volonté d'Inventiva. Les produits candidats d'Inventiva pourraient provoquer des effets indésirables ou avoir d'autres propriétés qui pourraient retarder ou empêcher leur approbation réglementaire, ou limiter leur potentiel commercial, Inventiva fait face à une concurrence importante et les activités, les études précliniques et les programmes de développement clinique d'Inventiva ainsi que les calendriers, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient être significativement affectés par la pandémie de COVID-19 et des événements géopolitiques, tels que le conflit entre la Russie et l'Ukraine, qui pourraient retarder le lancement, le recrutement et la finalisation des essais cliniques d'Inventiva dans les délais prévus ou bien les retarder. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.*

*Nous vous invitons à vous référer au Document d'Enregistrement Universel pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 mars 2022 et au rapport financier pour le premier semestre 2022 pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes.*

*Sous réserve de la réglementation applicable, Inventiva ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans ce communiqué. Inventiva ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.*